

INSCRIPTION ECOLE MATERNELLE COUCY 2

Pour les enfants nés en 2020

L'inscription administrative se fait via la Communauté de Communes du Pays Rethélois.

Ces démarches peuvent se faire de deux façons :

- soit, sur internet de façon dématérialisée à l'adresse suivante :
<https://www.paysrethelois.fr/fr/les-inscriptions-scolaires.html>
- soit, directement dans les locaux de la communauté de communes du Pays Rethélois au 30 avenue Bourgoin à Sault les Rehel

Dans les deux cas, vous aurez besoin :

- > du livret de famille
- > d'un justificatif de domicile
- > d'une fiche d'inscription remplie à trouver sur leur site

Quand les papiers seront faits, je vous invite à m'envoyer un mail à l'adresse ci-dessous pour me communiquer vos coordonnées (adresse, mail et numéro de téléphone) et pour pouvoir vous joindre pour la visite de

l'école : ce.0080957x@ac-reims.fr

Merci d'effectuer ces démarches avant le Vendredi 12 mai.

